

**LIRE**  
La lecture  
en cadeau  
**LED 23**



**CULTURE**  
Angèle, le miracle  
belge | **LED 6**



**EN EAUX TROUBLES** Buenos Aires dans les méandres de l'injustice | **B I**

III **LE DEVOIR EN BOLIVIE**

## Santa Cruz à l'heure de la revanche

**FABIEN DEGLISE**  
À SANTA CRUZ  
LE DEVOIR

Les pluies tropicales diluviennes du matin sont sans doute responsables du calme qui règne dans les bureaux du comité civique de Santa Cruz de la Sierra, métropole de trois millions d'habitants et cœur économique de la Bolivie. Un groupe de jeunes arrivent en motos. Deux ouvriers s'affairent à changer le tapis de l'escalier qui monte à l'étage alors qu'à la réception, une jeune fille texte tout en jetant un œil sur l'écran de son ordinateur où le *My Heart Will Go On* de Céline Dion impose sa mélodie éculée et les images du film qui vont avec : *Titanic*.

Le choix musical peut être discutable, mais il est surtout étrange dans cet immeuble de fond de cour, à l'apparence ordinaire, où depuis plusieurs jours, une ambiance un peu plus euphorique et festive s'est installée après la chute du président Evo Morales le 21 novembre dernier et l'annulation du dernier scrutin électoral qui affirmait sa victoire.

Le comité civique, c'est le fief de Luis Fernando Camacho, leader du mouvement d'opposition et pourfendeur de Morales, qui, au début de la semaine, a démissionné de l'organisation pour se lancer dans la prochaine course électorale.

VOIR PAGE A 4 : **REVANCHE**

# Un admirateur de Marc Lépine arrêté

L'antiféministe a été accusé d'incitation à la haine au moment même où le Québec se recueillait en souvenir des 14 victimes de Polytechnique



De nombreuses personnes se sont rassemblées sur le mont Royal, vendredi soir, pour rendre hommage aux 14 étudiantes de Polytechnique tombées sous les balles d'un antiféministe le 6 décembre 1989.

RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

**AMÉLI PINEDA**  
**GUILLAUME LEPAGE**  
**ANNABELLE CAILLOU**  
LE DEVOIR

Sur fond de commémorations de la tuerie de Polytechnique, un blogueur à l'origine de plusieurs publications faisant l'apologie du tueur Marc Lépine a été accusé vendredi d'avoir fomenté la haine envers les femmes. Le suspect, Jean-Claude Rochefort, avait déjà été arrêté en 2009 pour des faits similaires.

Sous le couvert du pseudonyme Rick Flashman, l'homme de 70 ans a alimenté au moins trois blogues sur lesquels il tenait un décompte en attendant le « Marc Lépine Day ». « Tout homme est un frère en puissance, toute femme est une ennemie potentielle », peut-on lire en en-tête d'un des sites Web.

Pas plus tard que jeudi, veille de l'anniversaire de la tragédie, l'accusé y est allé d'une publication où il invite les hommes à célébrer le drame. « La Journée internationale de Marc Lépine, le 6 décembre, est presque arrivée. Tous les HOMMES devraient avoir déjà décoré leurs maisons. Les lumières allumées, les cartes d'invitation envoyées, les fusils d'assaut et les flingues fraîchement nettoyés et polis. Un jour de fête, de beuverie et de célébration », écrit-il.

En 2009, l'homme avait déjà été arrêté et incarcéré pendant plusieurs semaines, accusé pour possession illégale d'une arme à feu et pour avoir proféré des menaces à l'endroit des femmes. Il avait plaidé coupable à une accusation de possession non autorisée d'une arme à feu, écopant d'une cinquantaine d'heures de travaux

VOIR PAGE A 2 : **ARRESTATION**

### INDEX

Avis légaux ..... B7  
Carrières ..... A8  
Décès ..... B8  
Édito ..... B10  
Grille TV ..... LeD40  
Idées ..... B11  
Monde ..... B7  
Mots croisés... LeD54  
Petites annonces. B8  
Sports ..... A11  
Sudoku ..... LeD54

**D**

Pour suivre  
l'actualité en  
continu et lire  
nos critiques de  
spectacles,  
consultez nos  
plateformes  
numériques.

« Recevoir à  
la québécoise »

À lire dans notre cahier spécial de samedi

**CARIBOU**

LA CULTURE CULINAIRE QUÉBÉCOISE RAISONNÉE

LEDEVOIR • LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 • COLLABORATION SPÉCIALE

**La Coop**  
fédérée

Fière de s'associer à la série  
« Manger le Québec »  
en collaboration avec Caribou.

III POLYTECHNIQUE, 30 ANS APRÈS

# Montréal se souvient du féminicide

Des centaines de personnes assistent à l'hommage rendu aux 14 étudiantes en génie victimes de Marc Lépine

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

Les familles des victimes du féminicide de masse de Polytechnique Montréal, survenu il y a trois décennies jour pour jour, ont eu droit à une émouvante cérémonie sur le mont Royal, vendredi en fin d'après-midi.

« Il y a 30 ans ce soir, 14 femmes ont été tuées par un homme parce qu'elles étaient femmes, a déclaré le premier ministre du Canada, Justin Trudeau. Trente ans plus tard, on a encore beaucoup de travail à faire pour lutter contre la misogynie, la violence fondée sur le sexe, la haine et la discrimination. »

Quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées sur le belvédère Kondiaronk, devant le chalet du Mont-Royal, pour assister à l'hommage. Deux étudiants — un gars et une fille — actuels de l'école de génie ont lu, en toute sobriété, le nom de chacune des jeunes femmes tuées. À chaque mention, un faisceau de lumière s'est allumé, transperçant le ciel neigeux et noir.

Le premier ministre Trudeau a profité de l'occasion pour rappeler l'une des promesses de sa formation : « Nous allons renforcer le contrôle des armes à feu en éliminant et en interdisant les armes d'assaut de style militaire, a-t-il répété. Nous avons un consensus clair à la Chambre des communes. Nous avons un consensus clair à travers le pays. »

À ces mots, une vague de cris et d'applaudissements — provenant particulièrement des familles des victimes — a brisé le silence régnant autrement dans l'auditoire. Ce ne fut toutefois que la seule allusion au contrôle des armes à feu parmi des allocutions portant largement sur la violence faite aux femmes.

La gouverneure générale du pays, Julie Payette, était aussi de la cérémonie. Il y a 30 ans, elle étudiait le génie, comme la plupart des victimes. Selon elle, le contexte ayant mené à la tragédie existe encore aujourd'hui.

« [La] vie [des victimes], si horriblement écourtée, et la vie des 14 autres blessés, mérite — exige — que nous discussions franchement du contexte plus large dans lequel cette tragédie s'inscrit, a-t-elle déclaré. Un meurtrier, seul, muni d'un fusil d'assaut. Mais derrière ses actes se profile un tissu de préjugés, de sexisme qui enveloppe encore aujourd'hui notre culture. »

« Il y a 30 ans, le Québec a été attaqué



La mairesse de Montréal, Valérie Plante, les premiers ministres du Canada, Justin Trudeau, et du Québec, François Legault, se sont tour à tour adressés à la foule. MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

dans l'une de ses valeurs les plus fondamentales : l'égalité entre les hommes et les femmes, a pour sa part déclaré le premier ministre du Québec, François Legault. Et ce soir, tous ensemble, [...] on a un devoir de mémoire, on a un devoir d'être unis pour ne jamais baisser la garde. »

« Cette tragédie nous rappelle que bien des communautés marginalisées, dont les femmes, sont beaucoup sujettes à la violence », a rappelé la mairesse de Montréal, Valérie Plante, accompagnée de l'un de ses fils sur la scène.

Aucun des dignitaires n'a fait mention de l'arrestation par le Service de police de la Ville de Montréal, jeudi,

d'un blogueur faisant l'apologie de Marc Lépine. Ce dernier avait renouvelé ses menaces en ligne envers les femmes à l'occasion des 30 ans de la tragédie.

## Une « grande peine d'amour »

Solennellement, les dignitaires ont déposé des roses blanches sous une mosaïque rassemblant les portraits des femmes assassinées. Derrière le micro, un chœur de 150 voix a entonné *Aïmons-nous*, d'Yvon Deschamps, et *Hallelujah*, de Leonard Cohen, au sortir d'un moment de silence.

La cérémonie était animée par la comédienne Karine Vanasse, qui a tenu le rôle-titre du film *Polytech-*

**Le 6 décembre 1989, nous avons vécu une très grande peine d'amour**

CATHERINE BERGERON



nique, de Denis Villeneuve, relatant la fusillade. M<sup>me</sup> Vanasse a dit avoir décidé de s'impliquer dans l'œuvre, il y a plus de 10 ans, parce qu'elle « avait peur du mot *féministe* ». Maintenant, elle n'a pas hésité à qualifier la tuerie de « féminicide ».

La présidente du Comité Mémoire, Catherine Bergeron, dont la sœur Geneviève Bergeron a péri sous les balles de Marc Lépine, a également dit quelques mots.

« Le 6 décembre 1989, nous avons vécu une très grande peine d'amour : la perte de 14 femmes extraordinaires », a dit M<sup>me</sup> Bergeron.

« Ce soir devant vous, avec vous, j'ai l'âme à la tendresse. »

## D'autres propagateurs de haine sévissent toujours sur le Web

### ARRESTATION

SUIITE DE LA PAGE A 1

communautaires et d'une interdiction de posséder une arme pendant 10 ans, soit jusqu'en 2021. Les autres accusations avaient été abandonnées.

Jean-Claude Rochefort a continué dans les dernières années à publier de longs articles où il incite à la haine, insulte les femmes et critique vivement les hommes qui se montrent féministes. Ses longs textes s'accompagnent d'illustrations et de photomontages qui utilisent le visage de Marc Lépine, une arme à la main dans la majorité des cas.

Une plainte du public a enclenché une nouvelle enquête du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) en septembre dernier.

Tard jeudi, les policiers ont mené une perquisition à son domicile dans Hochelaga-Maisonneuve. Du matériel informatique y a notamment été saisi. « Il y avait une certaine urgence d'agir », explique Manuel Couture, porte-parole du SPVM. Les policiers ont voulu éviter que les messages de l'homme puissent influencer d'autres individus. Des blogues de l'accusé étaient toutefois toujours accessibles vendredi soir.

Selon nos informations, l'arrestation de l'homme a été rendue possible à la suite de l'obtention de la part de Google de l'adresse IP du blogueur.

L'homme demeurera détenu jusqu'à

la tenue de son enquête sur remise en liberté provisoire, qui devrait se tenir mardi.

### Échos de haine

Les messages de haine de Jean-Claude Rochefort ne sont pas les seuls à avoir circulé sur le Web pendant la journée de commémoration de vendredi. Sur des blogues comme 4chan, l'auteur de l'attentat du 6 décembre 1989 est célébré par des internautes comme étant « l'idole du mouvement antiféministe ». Sur d'autres, associés au mouvement des « incels » — ces célibataires qui détestent les femmes —, le tueur est même voué au rang de saint.

Ces messages consultés par *Le Devoir* ne sont pas enfouis dans les tréfonds du Web. Ils sont au contraire accessibles en quelques clics seulement. Ces mots chargés, tous publiés sous des pseudonymes, s'accompagnent parfois d'extraits du film *Polytechnique*, où le personnage incarnant le tueur ouvre le feu, et de liens vers la page Wikipédia de la tragédie.

Ce genre de message haineux, truffés de louanges à Marc Lépine, « ça fait des années que ça circule sur Internet », se désole Rachel Chagnon, juriste et chercheuse à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF). Si elle se réjouit de l'arrestation de Jean-Claude Rochefort, elle constate que la prise de conscience du risque « réel » que pose ce genre d'individus « a pris beaucoup de temps ».

Une opinion que partage sa collègue

**L'accusé distille sa haine des femmes sur ses blogues, n'hésitant pas à élever Marc Lépine au statut de héros**

de l'IREF, Mélanie Millette. Celle qui est aussi spécialiste de la communication sur le Web rappelle qu'en 2009, Rochefort avait été qualifié par le juge de « bombe à retardement ». Il n'a pourtant eu qu'à répondre aux accusations de possession illégale d'une arme à feu. « Ça, ça veut dire que le système juridique n'a pas considéré comme un vrai crime les menaces envers la vie des femmes », regrette-t-elle.

M<sup>me</sup> Millette juge par ailleurs qu'il y a un manque de volonté politique en matière de cybercrime. Selon elle, les policiers ne disposent pas assez de ressources. Jean-Philippe Décary-Mathieu, chef de la cybersécurité à Commissionnaires du Québec, estime aussi que les forces de police devraient bénéficier d'un plus grand budget et de davantage de personnel.

« C'est très dur de surveiller Internet. Les forces de police n'ont juste pas les effectifs pour le faire. Ils vont donc prioriser la surveillance de la pédopornographie ou du terrorisme », explique-t-il.

Doit-on alors s'attendre des géants du Web comme Google qu'ils surveillent davantage les contenus qu'ils hébergent et retirent ce qui est jugé offensant? Non, affirme M. Décary-Mathieu. Google reste une entreprise privée dont le but premier est de faire de l'argent. « On ne s'attend pas à ce que les employés de Google soient capables d'interpréter la loi de chacun des pays. Ça prendrait une armée de juristes pour interpréter le contenu en temps réel ; ça n'a pas d'allure », soutient-il.

Dans des cas comme les blogues de Jean-Claude Rochefort, la solution n'est pas technologique, puisque c'est avant tout un problème de société. « Il faut regarder en amont et comprendre pourquoi on a ce problème ; pourquoi il y a des hommes qui ont cette haine-là envers les femmes, et ce qu'on peut faire à ce sujet-là », laisse-t-il tomber.

### Rectificatifs

Dans l'article intitulé « Baisse marquée de la consommation d'alcool et de drogue chez les adolescents » publié mercredi 3 décembre 2019, il fallait lire qu'environ 33 % des élèves montréalais du secondaire ayant déjà consommé de la drogue au cours de leur vie — et non pas 33 % de tous les élèves — ont connu au moins un épisode de consommation régulière de drogues en 2016-2017, contre 45 % en 2010-2011. Nous nous excusons également auprès de M<sup>me</sup> Gutierrez d'avoir mal orthographié son nom.

Dans l'article « L'UQAM fait la part belle aux livres anciens », publié dans notre édition du mercredi 4 décembre, le Centre des livres rares et collections spéciales a erronément été nommé Centre des livres anciens. Par ailleurs, il fallait plutôt lire « la directrice du Département d'histoire, Lyse Roy », et non Louise Roy.

III POLYTECHNIQUE, 30 ANS APRÈS

## Ottawa reste vague sur un bannissement éventuel du modèle d'arme utilisé par Lépine

MARIE VASTEL  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Justin Trudeau a profité de la commémoration de la tuerie de Polytechnique pour réitérer sa promesse d'interdire au pays les armes d'assaut de style militaire. Mais s'il a laissé entendre qu'il pourrait même bannir le modèle d'arme utilisé par Marc Lépine il y a 30 ans, le premier ministre s'est abstenu de le promettre formellement.

« Nos gestes en disent plus long que nos mots », a fait valoir M. Trudeau aux Communes vendredi, lors des hommages rendus aux 14 victimes.

« Nous allons renforcer le contrôle des armes à feu et interdire le genre d'armes utilisées à l'École Polytechnique », a-t-il argué.

« Ces armes, conçues pour tuer le plus rapidement possible le plus grand nombre de personnes possible, n'ont pas leur place dans nos communautés, dans nos rues, dans notre pays. »

Le ministre de la Sécurité publique, Bill Blair, s'est montré tout aussi vague. « Nous sommes absolument engagés, de façon inébranlable, à interdire les armes d'assaut de style militaire comme celle utilisée lors de cet événement et qui ont également été utilisées lors d'autres tragédies », a-t-il affirmé à son tour, en évitant lui aussi d'être catégorique quant au sort de la carabine Ruger Mini-14.

Pourtant, deux libéraux québécois estiment que cette arme doit bel et bien être interdite au pays.

« Personnellement, oui », a tranché le ministre des Transports, Marc Garneau, lorsque les journalistes lui ont demandé s'il préférerait son interdiction. Le Collège Dawson se trouve dans sa circonscription de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount, là où un autre tireur s'en est pris à des étudiants. « Là aussi, c'était une arme d'assaut de style militaire », a noté le ministre.

Sa collègue, la députée Alexandra Mendès, souhaite également l'interdiction du Ruger Mini-14. « Absolument »,

a-t-elle renchéri. « Je suis de ces personnes qui croient que les armes appartiennent aux forces de l'ordre, un point c'est tout. »

M<sup>me</sup> Mendès reconnaît que ce n'est pas l'avis unanime de tous ses collègues. Mais elle prévient qu'elle a l'intention de se battre au sein du caucus libéral. « Je ne suis pas la seule qui croit que cette arme doit être interdite et on va continuer d'en parler. On est plusieurs », a-t-elle affirmé, en réaction au refus du ministre Blair d'assurer que le Ruger Mini-14 ferait partie de l'interdiction fédérale.

### Attendre encore ?

M. Blair a indiqué que son gouvernement préciserait « le plus vite possible » sa promesse, de même que les armes qui seront ciblées par cette prohibition. Il a expliqué qu'il ne voulait pas s'aventurer plus loin, en citant les armes qui seraient interdites, afin d'éviter de « provoquer un mouvement de masse où les individus iront acheter ces armes avant que nous ne publiions cette liste ».

**Je suis de ces personnes qui croient que les armes appartiennent aux forces de l'ordre, un point c'est tout**

ALEXANDRA MENDÈS



L'an dernier, lorsqu'une rumeur avait couru à l'effet que les libéraux interdiraient l'AR-15, les ventes de ces armes avaient bondi selon *La Presse*.

C'est ce qui mène Heidi Rathjen, de PolySeSouvient, à accepter de patienter encore un peu avant que les libéraux n'exécutent leur promesse. M<sup>me</sup> Rathjen s'est dite « optimiste » de voir le Ruger Mini-14 bientôt interdit, puisque le premier ministre l'a évoqué à deux reprises en marge de sa promesse d'interdire les armes d'assaut de style militaire.

Les libéraux avaient déjà promis d'interdire l'arme de Marc Lépine à la fin des années 1990. L'interdiction n'est jamais venue.

« C'est une arme qui frôle les définitions », entre l'arme de chasse pour certains et l'arme d'assaut pour d'autres, explique M<sup>me</sup> Rathjen. Le concept d'armes d'assaut n'est pas défini dans la *Loi sur les armes à feu*, mais les gens qui l'utilisent désignent en général des armes à l'allure militaire pouvant décharger en tirs rapides plusieurs projectiles.

Cette fois-ci, toutefois, Heidi Rathjen y croit, car la promesse libérale est détaillée. « C'est une interdiction complète et totale, avec un programme de rachat qui est chiffré [200 millions de dollars dans le programme électoral libéral] », note-t-elle.

M<sup>me</sup> Rathjen donne donc « la chance au cœur ». « Mais on va commencer à s'inquiéter si en début d'année il n'y a toujours pas de signe d'action », prévient-elle du même souffle.

III POLITIQUE

## La vitesse tue-t-elle les gouvernements ?

La CAQ pourrait rouler à vide à la fin de son mandat après s'être empressé de remplir ses promesses électorales

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
MARIE-MICHÈLE SIOUI  
MYLÈNE CRÈTE  
CORRESPONDANTS PARLEMENTAIRES  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Dès le début de son mandat, la garde rapprochée de François Legault a pris pour modèle l'ancien président français Nicolas Sarkozy, qui avait amorcé, en 2007, son quinquennat au pas de course. Or dans son sprint de l'automne, le premier ministre caquiste s'est heurté à plusieurs obstacles — dont celui, notable, de la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Chaque fois, il s'est relevé. Affaibli ?

En 2020, « attachez vos ceintures, ça va continuer ! » a prévenu M. Legault vendredi, au moment de faire le bilan des travaux parlementaires. « J'ai l'intention de respecter toutes nos promesses électorales. Les Québécois ont l'air satisfaits de cette approche-là. »

Les Québécois peut-être, mais l'opposition... un peu moins. « Le côté, je dirais, bousculade des projets de loi, ça ne doit pas être quelque chose qui est systématique, a affirmé le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, Pierre Arcand. Ça commence à être lourd [et] à ressembler à quelque chose qui n'est pas aussi démocratique qu'on voudrait que ce soit. »

« On a l'impression que le Parlement, les institutions démocratiques, le pouvoir législatif, que tout ça, ça dérange la CAQ, a ajouté le co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois. Pour que personne ne puisse justement les contredire, ils ont déclaré la guerre aux contre-pouvoirs. »

### Encore un bâillon

Le gouvernement Legault force samedi les députés de l'Assemblée nationale à adopter sous bâillon un projet de loi visant à revoir le processus de fixation des tarifs d'électricité, à défaut de quoi sa promesse de retourner les trop-perçus d'Hydro-Québec dans le portefeuille des Québécois serait mise en péril. Il se plaint du manque de collaboration des partis d'opposition.

« La façon dont le gouvernement veut y arriver, il n'y a personne qui est satisfait, sauf Hydro-Québec », souligne le vice-président de la firme de relations publiques TACT, Eric Gamache, qualifiant au passage le projet de loi 34 de « patate chaude » pour l'équipe Legault.

« L'hyperactivité, ça se traite, a réagi le chef parlementaire du Parti québécois, Pascal Bérubé. Il y en a une qui est correcte, il y en a une qui est problématique, parfois. La mauvaise organisation des travaux y est pour quelque chose », ajoute-t-il, montrant du doigt le leader parlementaire Simon Jolin-Barrette.

Le Conseil des ministres a donné sa bénédiction cet automne à une modifi-



cation du PEQ sans que celle-ci fasse l'objet de l'habituelle consultation de 60 jours. Le hic : le règlement a fait l'unanimité contre lui. M. Legault a offert ses excuses pour les ratés de la réforme du système d'immigration, mais aurait-il mieux valu prendre le temps de bien faire les choses ?

« Actuellement, l'économie du Québec a un problème de main-d'œuvre dans certains secteurs et c'est urgent qu'on change la façon de choisir nos nouveaux arrivants », s'est justifié le premier ministre vendredi.

Peut-être l'exception qui confirme la règle, le cabinet du premier ministre laissera le projet de loi 40 (abolition des élections scolaires) suivre son cours en commission parlementaire, quitte à ce que le mandat des commissaires actuels se poursuive au-delà de la date du 29 février 2020 fixée par le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge.

Éric Gamache s'étonne de voir M. Legault « brûler » autant de « cartouches » depuis qu'il est au pouvoir. L'empressément du gouvernement le laisse dubitatif, puisqu'il risque à son avis de « rouler à vide pendant les prochains mois ». « C'est un gouvernement qui est pressé et, je dirais même, épuisé. »

D'ailleurs, M. Legault refuse d'autoriser de nouveaux mandats d'initiative — sur les services offerts aux adultes autistes, par exemple —, de crainte de ralentir l'étude de ses initiatives législatives.

En revanche, il n'hésite pas à évoquer une loi spéciale afin de convaincre les médecins à consentir à des concessions sur leur salaire.

### Une nouvelle approche

Pour la professeure en communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières Mireille Lalancette, « la population a fait le choix délibéré de tourner le dos aux vieux partis et d'embrasser une nouvelle approche » en élisant un gouvernement caquiste.

« Donc [...] on s'attend à ce que les choses soient différentes. Et c'est ce qu'il avait promis », rappelle-t-elle.

L'« arrogance » politique à laquelle l'« histoire récente du Québec nous avait habitués » a cédé le pas à la « modestie » depuis l'arrivée de la CAQ aux commandes de l'État, constate la professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke Catherine Côté. « C'est un trait de personnalité assez particulier. Habituellement, on voit beaucoup de vanité chez les hommes politiques », souligne-t-elle.

François Legault s'est mis en tête de concrétiser le plus grand nombre de promesses électorales avant le prochain scrutin, en 2022. Il s'agit, selon lui, de chasser le cynisme qui enveloppe la classe politique, fait remarquer M. Gamache, qui l'a côtoyé au PQ.

Mais faut-il réaliser ses promesses à tout prix ?

**Le premier ministre, François Legault, accompagné de ses ministres Geneviève Guilbault et Simon Jolin-Barrette, ont présenté leur bilan des travaux parlementaires, vendredi, à Québec.**

JACQUES BOISSINOT  
LA PRESSE  
CANADIENNE

Selon un sondage Léger paru le 27 novembre, 45 % des Québécois sont insatisfaits du déploiement des classes de maternelle 4 ans à temps plein — un engagement au cœur du programme électoral caquiste. Sauf que le gouvernement de François Legault reste populaire, à en croire l'écrasante victoire qu'il a signée lundi dans le château fort libéral de Jean-Talon.

« On lui pardonne peut-être un peu plus en raison de sa personnalité, parce que c'est quelqu'un qui n'a pas la langue de bois, qui est prêt à admettre quand il y a des erreurs et qui, probablement, est assez en phase avec la population », dit la professeure à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa Geneviève Tellier.

Pour la CAQ, cependant, le défi pourrait être de durer.

« Dans un mandat gouvernemental de quatre ans, la première année [...], on pose des gestes pour pouvoir impressionner ou intéresser l'électorat. Et c'est ce que M. Legault a très bien fait, avec le respect de ses engagements », analyse Éric Gamache.

Mais il y a les deux dernières années, avant celle de l'élection.

« Si on se base sur la déclaration de [l'ex-premier ministre Robert] Bourassa, qui dit que six mois en politique, c'est une éternité, ça signifie que quatre éternités s'en viennent pour le gouvernement Legault ! »

**Vous faites  
la différence**

Chacun de vos déplacements  
**en transport collectif**  
a des effets positifs  
sur l'environnement

artm.quebec/repensonslamobilite

**ARTM** Autorité régionale  
de transport métropolitain



Le Comité pro Santa Cruz, que préside Luis Fernando Camacho  
FABIEN DEGLISE

## Les récriminations

### REVANCHE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Cette candidature, c'est une bonne chose, et c'est ce dont la Bolivie a besoin, laisse tomber Maria del Carmin Morales — "aucun lien de parenté avec l'ancien président", précise-t-elle à la blague —, activiste du mouvement. Depuis trois ans, nous étions mobilisés contre Evo Morales et sa volonté de se représenter contre la volonté populaire. » Un référendum tenu en 2016 a rejeté en effet sa demande de briguer un troisième mandat, alors que la constitution n'en permet que deux. « Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous sentir autrement que victorieux et optimistes face à l'avenir. »

Pas besoin de rester trop longtemps à Santa Cruz pour saisir le manque d'âme de la ville, village fondé par les Espagnols dans un autre siècle et que l'étalement urbain a transformé en monstre façonné de routes, d'urbanisme chaotique et d'avenues commerciales à partir des années 1950.

Dans ce coin de la Bolivie qui carbure aux revenus de la puissante agro-industrie qui s'est développée tout autour, l'arrivée au pouvoir en 2005 d'Evo Morales et du Movimiento al Socialismo (MAS), son parti, n'a jamais été acceptée, la région ayant à plus des deux tiers voté contre sa révolution. Et désormais, l'heure de la revanche a sonné.

« La crise, nous venons d'en sortir, pas d'y entrer, résume tout sourire, café en main dans son bureau Reinaldo Diaz Salek, président de la Chambre des agriculteurs de la région de l'orient, un puissant syndicat de producteurs de la région. L'agenda productif de l'ancien gouvernement était soumis à une idéologie qui a porté un dur coup à notre secteur. »

La liste des récriminations est longue. Elle contient, entre autres, les limites imposées par le régime Morales à l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM), particulièrement dans le domaine du soya, la plus grande ressource agricole du pays, mais également un encadrement juridique de la propriété de la terre qui freine la spéculation.

« Les prochaines années vont être celles du secteur rural, poursuit-il, et, sans avoir d'opinion sur le prochain président, nous sommes avant tout pour un nouveau leadership, d'une rénovation du cadre politique bolivien. »

Ici, l'appui à la candidature de Luis Fernando Camacho reste sous le couvert du discours institutionnel. Mais il est, en dehors du bureau de la Chambre des agriculteurs, exprimé avec un peu plus de conviction, dans ce coin de pays, où la religion catholique est le ciment de la cohésion sociale, tout comme le moteur d'ascension du populiste aux accents revanchards.

« Nous vivons la fin du cycle politique, analyse, dans un café de la ville, le candidat déchu à la dernière élection, Gustavo Predrazas, du parti de coalition Comunidad Ciudadana (CC) — qui signifie « communauté civique » et qui est un mouvement centriste opposé à Camacho. Il brigait le poste de vice-président aux côtés de Carlos Mesa, arrivé second lors du scrutin d'octobre dernier qui vient d'être annulé. Il a été aussi ministre du Développement durable entre 2003 et 2004. »

« Evo Morales [premier président indigène de la Bolivie] a donné le pouvoir au bloc indigène pendant 14 ans. Le bloc de la classe moyenne, qui vient de le faire tomber, aspire désormais à ce pouvoir. Et Luis Fernando Camacho canalise, avec son leadership religieux, les revendications de ce bloc », avec la tentation du populisme dont la crois-

sance au sein de la société bolivienne est facilitée par la faiblesse des institutions, selon lui.

La quarantaine fringante, voire enragée, le nouveau politicien ne manque certainement pas de couleur, lui qui, sans relâche, a dépeint Evo Morales depuis 2016 comme un dictateur, un communiste corrompu dont les valeurs et les politiques auraient porté atteinte aux intérêts supérieurs du pays. Dans une vidéo diffusée le jour de l'exil de Morales vers le Mexique, Camacho a appelé à l'arrestation et aux procès de l'ensemble de son équipe politique, au nom d'une « justice divine » dont il se fait désormais le gardien.

À Santa Cruz, l'homme aime d'ailleurs prendre la parole publiquement sur la place d'El Cristo, où trône la statue de Jésus, pour galvaniser des foules avec ces discours parlant de la restauration d'une morale que le régime précédent aurait érodée.

### La transition

« C'est par cette vidéo que l'on s'est le plus approché d'un coup d'État, résume le sociologue Pablo Deheza de la Fondation bolivienne pour une démocratie pluraliste. Quand Camacho a demandé de maintenir le mouvement de grève [amorcé après les élections pour réclamer le départ de Morales] pendant deux jours de plus afin de lui permettre de former un gouvernement de transition, c'est là que tout aurait pu basculer. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. La transition s'est faite dans le cadre de la constitution et Camacho s'est ensuite excusé d'être allé un peu trop loin. »

Ce « trop loin », Javier Sandoral l'a vu de près il y a quelques jours à peine au marché du Plan 3000, un quartier populaire de Santa Cruz, où les descendants des indigènes des hauts plateaux de la Bolivie se mélangent désormais avec les classes populaires de la métropole. C'est l'endroit de la ville où le MAS d'Evo Morales a récolté ses plus forts appuis dans la dernière décennie. « Les affrontements ici ont été terribles pendant la grève », dit-il, assis avec sa femme en cette fin de journée entre des marchands de brochettes, de jouets en plastique et d'accessoires pour téléphones. « Il y a eu des morts ». Il parle de quatre. Les autorités en ont compté deux. Un peu plus loin, une femme, debout derrière son comptoir de cartes de téléphone, se souvient de ces « jailons », ces jeunes urbains, blancs et arrogants, venus provoquer les gens du marché et les pro-Morales après la chute du MAS.

« Ce qui s'en vient n'est pas très encourageant, dit Javier. Les anciens partis vont reprendre le pouvoir et les minorités vont être attaquées ; leur droit aussi. »

Gustavo Predrazas, qui repart dans la course électorale aux côtés de Carlos Mesa, lui, se veut plus optimiste. « La Bolivie ne peut plus vivre sans la participation des indigènes, dit-il. C'est ce qui manquait à sa démocratie et c'est ce qui l'a renforcé, dit-il. Oui, le sentiment de rejet est exprimé très fort ici à Santa Cruz. Mais Luis Fernando Camacho est une figure locale et son influence nationale est loin d'avoir été démontrée. »

Jeudi, dans les bureaux du comité civique de Santa Cruz, Maria del Carmin Morales assurait que le politicien construisait activement sa plateforme électorale pour la présenter la semaine prochaine et avait les appuis nécessaires ailleurs au pays pour sortir de son cadre régional. « La contestation exprimée par le comité de Santa Cruz s'est répandue ailleurs au pays », dit-elle. « Et la suite est sur le point de s'écrire. »

Ce reportage a été financé grâce au soutien du Fonds de journalisme international Transat-Le Devoir.

III OTTAWA

# Andrew Scheer s'en prend aux « radicaux »

Le chef conservateur accuse les opposants à l'industrie pétrolière d'être manipulés par d'obscurs intérêts étrangers

HÉLÈNE BUZZETTI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Il a accusé Justin Trudeau de ne pas avoir pris acte du résultat électoral en ne modifiant pas son programme, mais Andrew Scheer se fait à son tour servir le même reproche. Ses rivaux estiment que le chef conservateur n'a pas compris le message pro-environnement des électeurs puisqu'il s'entête à qualifier de « radicaux » ceux qui réclament des actions climatiques plus musclées.

Dans sa réplique au discours du Trône, vendredi, le chef conservateur a pris fait et cause pour l'Alberta et la Saskatchewan, accusant les opposants à l'industrie pétrolière d'être manipulés par d'obscurs intérêts étrangers.

« Alors même que je vous parle, a lancé M. Scheer, un réseau de groupes activistes financés à l'étranger tente de faire fermer l'industrie canadienne de l'énergie et de mettre au chômage des centaines de milliers de Canadiens. »

M. Scheer a soutenu que ces groupes « interfèrent dans notre discussion nationale sur l'énergie et les pipelines » et a réitéré sa promesse de les empêcher, s'il est un jour élu premier ministre, de participer aux consultations publiques sur les projets énergétiques.

« Je n'ai jamais compris pourquoi des voix se font entendre dans ce pays, incluant des voix provenant des banquetteries du gouvernement, pour bannir les exportations d'énergie canadienne alors que ces mêmes voix sont muettes lorsque les navires remplis de pétrole étranger arrivent les uns après les autres au Canada. »



Sa déclaration lui a valu de vives remontrances de la part du néodémocrate Charlie Angus.

« J'entends la même déconnexion que j'ai entendue pendant l'élection », a-t-il lancé, prenant la peine de souligner que M. Scheer avait été reconduit dans l'opposition.

« Il est inacceptable que [M. Scheer], qui n'a aucune crédibilité à propos de la plus grande crise à laquelle est confrontée notre planète, dise aux Canadiens qu'ils doivent accepter ces théories de la conspiration et l'inaction environnementale sinon les conservateurs vont faire éclater notre pays. »

Ce à quoi M. Scheer a répliqué qu'il était normal que M. Angus « ne croie pas qu'il y a des groupes radicaux étrangers qui tentent de détruire nos emplois parce qu'ils se retrouvent tous au NPD ».

Le premier ministre a pris part à la mêlée en soulignant que 60 % des électeurs avaient voté pour un parti favorable à une lutte accrue contre les changements climatiques. « Il ne sert à rien d'accuser les activistes du climat lorsque les pipelines ne sont pas construits, a dit M. Trudeau. Les conservateurs font mal à l'Ouest avec leurs campagnes de peur. »

**M. Scheer a réitéré, vendredi, sa promesse d'empêcher certains groupes militants, s'il est un jour élu premier ministre, de participer aux consultations publiques sur les projets énergétiques.**

ADRIAN WYLD  
LA PRESSE  
CANADIENNE

Les conservateurs n'ont pas encore confirmé qu'ils voteraient contre le discours du Trône, mais l'amendement qu'ils proposent — qui en renverserait complètement le contenu — laisse comprendre qu'ils s'y opposeront.

**Kenney à Ottawa**

Les conservateurs ont de manière plus générale martelé qu'il fallait être à l'écoute de l'Alberta, à défaut de quoi l'unité du pays serait compromise. La députée Michelle Rempel a d'ailleurs lancé une pétition demandant « qu'Ottawa fasse preuve d'équité » envers sa province.

« Le discours du Trône de Justin Trudeau est une insulte pour les innombrables Albertains qui sont sans travail à cause de l'attaque de Justin Trudeau contre notre secteur énergétique. »

Le premier ministre Jason Kenney s'est toutefois montré plus circonspect. Le discours « était décevant », mais il a dit qu'il ne voulait pas « en exagérer l'importance parce que les discours du Trône sont par nature des documents vagues et généraux. [...] Il n'est jamais très utile de décortiquer chaque mot d'une déclaration générale d'intentions. »

M. Kenney jugera davantage le gouvernement Trudeau par ses actions.

Il se rendra à Ottawa la semaine prochaine à la tête d'une délégation de huit ministres et autant de sous-ministres pour rencontrer leurs homologues fédéraux. Il réclamera entre autres une date précise de fin de construction de l'agrandissement du pipeline Trans Mountain, une stratégie pour faciliter la participation autochtone dans les projets énergétiques et un changement au Programme de stabilisation fiscale pour augmenter l'aide que sa province pourrait en obtenir.

## Appel à la sécurité des signaleurs routiers

Les Métallos s'inquiètent d'un troisième décès en deux mois

PIERRE SAINT-ARNAUD  
LA PRESSE CANADIENNE

Les cônes orange sont devenus tellement omniprésents sur nos routes que les automobilistes ne s'en préoccupent plus, avec toutes les conséquences tra-

giques que cela implique. C'est ce que craint le syndicat des Métallos au lendemain d'un troisième décès en deux mois d'une signaleuse routière, jeudi, après qu'elle eut été happée par une automobile à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, en Montérégie.

La collision s'est produite vers 11 h, sur la rue Principale, dans une zone où il y a des travaux routiers. La dame de 54 ans, originaire de Belœil, est décédée à l'hôpital après avoir été gravement blessée par un automobiliste sur le chantier.

Le président de la section locale 8922 des Métallos, Patrick Pellerin, affirme qu'« il y a plus d'accidents qu'à l'habitude dans le domaine de la signalisation routière. » « Déjà un, c'est trop, mais trois en deux mois, c'est énorme », a-t-il ajouté lors d'une entrevue téléphonique avec *La Presse canadienne*.

**Des cônes partout**

Selon lui, l'explosion du nombre de chantiers routiers au Québec et leur présence maintenue quelle que soit leur activité ont modifié le comportement des automobilistes.

« Les gens, les premières années, il y a 10 ans, quand on a commencé à voir des cônes, portaient une attention particulière. Maintenant, 10 ans plus tard, il y a

des chantiers qui ne sont pas en fonction et il y a des cônes ; deux mois avant qu'un chantier ouvre, ils ont commencé à mettre des cônes. Il y en a partout. »

Les automobilistes, en fait, les remarquent à peine, selon M. Pellerin. « C'est devenu comme des lignes blanches ou des lignes jaunes sur la route. À un moment donné, les gens ne portent plus une attention particulière. »

Patrick Pellerin, dont le syndicat représente près d'un millier de signaleurs routiers, est convaincu que le temps est venu d'imposer de nouvelles mesures de sécurité sur les chantiers.

« Est-ce que ça va prendre, à l'approche d'un chantier actif, des bandes qui sont déroulées sur la largeur de la route pour faire en sorte que le conducteur sache que le chantier est actif? Par exemple, à 750 mètres, à 500 mètres, à 250 mètres, pour que chaque conducteur voie que ce chantier est fonctionnel et qu'il doit ralentir? Je ne sais pas, mais il faut trouver une solution », dit-il.

Papeterie  
*Casse - Noisette*

*Nous tenons en inventaire agendas,  
papiers Lalo, papier St-Gilles,  
cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau,  
sceaux, cires à cacheter.*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

**ABAT-JOUR ILLIMITÉS**  
L A M P S H A D E S

**OBTENEZ 20% DE RABAIS\***

**OUVERT 7 JOURS SUR 7**

\* Du 29 novembre au 31 décembre 2019.  
\* Sur le prix régulier de tous les Abat-jour.  
\* Excluant les commandes et les parchemins peints main.  
\* Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs.

• MEILLEUR PRIX GARANTIS  
• OUVERT DEPUIS 27 ANS  
• PLUS DE 5000 ABAT-JOUR EN MAGASIN LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA  
• SERVICE DE RECOUVREMENT SUR MESURE  
• APPORTEZ VOTRE PIED DE LAMPE POUR UN AJUSTEMENT PARFAIT

Montréal: 4875, Jean-Talon Ouest • 514 344-8555 ou 1 866 747-8555  
[www.abatjourillimites.ca](http://www.abatjourillimites.ca)



50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'UQAM

# Des réalisations qui ont changé notre monde

Pour célébrer son 50<sup>e</sup> anniversaire, l'Université du Québec à Montréal a eu une belle et grande idée : nous faire voyager dans le temps en sélectionnant 50 projets exceptionnels qui ont contribué à l'avancement de la société québécoise.

PAR MAUDE DUMAS collaboration spéciale

**E**n 1969, près de 4 000 étudiants ont franchi les portes de l'UQAM. En 2019, ils sont près de 40 000 à la fréquenter. Au fil de ces 50 années, ces étudiants et leurs professeurs ont travaillé et travaillent toujours au développement de projets à grande portée dans des domaines aussi diversifiés que la biochimie, les sciences sociales, l'environnement et le design.

Ces projets, on en dénombre des centaines. Et c'est à Catherine Mounier, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la diffusion, que l'UQAM a confié la sélection de 50 réalisations remarquables, qui ont eu un effet transformateur majeur sur notre société, et qui ont été présentées dans le cadre d'un parcours-exposition à l'agora du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, ainsi que sur un site Web. Tout un défi, qu'elle a relevé avec une équipe interdisciplinaire et avec la participation de toutes les facultés – arts, communication, science politique et droit, sciences, sciences de l'éducation, sciences humaines – ainsi que l'École des sciences de la gestion. « Nous avons bien sûr impliqué les professeurs émérites, certains qui sont là depuis longtemps, voire depuis les débuts, et qui ont fait de l'UQAM une véritable université de recherche, précise Catherine Mounier. Enfin, ce projet n'aurait pas été possible sans la collaboration de notre Service des partenariats et du soutien à l'innovation. »

## LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaque projet retenu devait non seulement se démarquer par sa force innovante et son audace, en tenant compte du contexte historique, mais surtout par la portée de son impact sociétal, qu'il soit de nature économique, scientifique, environnementale, technologique ou culturelle. Un facteur qui se mesure non seulement à l'échelle québécoise, mais aussi hors frontières, car plusieurs projets ont rayonné à l'international.

## L'INNOVATION SOCIALE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

« L'innovation sociale est, depuis les débuts, la mesure de notre succès, et de grands noms de l'intelligentsia québécoise ont travaillé dans ce sens avec nous, affirme la vice-rectrice. Nous faisons de la recherche, oui, mais en tenant compte de la finalité sur le terrain. On ne parle pas de viser absolument le prix Nobel. On parle de développer un concept de garderies qui a changé la vie des familles et des femmes québécoises, de projets de loi qui portent sur les libertés individuelles, de trousseaux d'outils qui aident les municipalités à replanter des arbres en milieu urbain. Cette approche est une constante, jusque dans les domaines de l'administration ou du marketing : nous sommes plus engagés dans le développement durable et plus orientés en entrepreneuriat social que d'autres écoles de gestion. C'est ce qui nous définit. »

Si la vocation première est toujours bien présente, les choses ont évolué depuis 1969. L'UQAM, qui était à ses débuts orientée vers les premier et deuxième cycles, est aujourd'hui une université de recherche à part entière. Et les nouveaux projets ne manquent pas, comme l'explique Catherine Mounier : « Avec le réseau de l'Université du Québec, nous sommes en train de développer une nouvelle façon de concevoir la prévention et la santé communautaire dans un objectif de complémentarité avec les facultés de médecine. Nous continuons également à nous développer en tant que pôle incontournable sur les questions environnementales et à nous démarquer par notre approche intersectorielle : cela nous permet, par exemple, d'aborder les conséquences des inondations non seulement du point de vue du changement climatique, mais aussi du point de vue des effets psychologiques sur les populations riveraines. Enfin, nous travaillons à l'implantation d'un grand réseau international de recherche-action avec des universités francophones. Notre objectif est de mettre en commun les savoirs universitaires et les savoirs de la société. »

## Quelques projets incontournables parmi les 50 retenus par l'UQAM

### À LA DÉFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE

#### Une clinique pour combattre l'injustice sociale

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDDHU), fondée en 2005 par les professeurs Bernard Duhaime et Caroline Hilling, est devenue une véritable référence, ici comme à l'étranger. Première clinique de la francophonie consacrée à la promotion et à la protection des droits de la personne, elle a développé une expertise de pointe dans des dossiers aussi chauds que les droits des migrants, les droits des Autochtones, la lutte contre la torture, les droits des femmes et la protection contre la violence sexuelle. Elle s'implique également dans la défense des ressources naturelles, dont dépendent tellement de personnes vulnérables.

Le programme d'enseignement, unique en son genre, est piloté par Mirja Trilsch, professeure au Département des sciences juridiques, et s'appuie sur une solide équipe d'avocats et de professeurs spécialisés. Ancré dans l'engagement étudiant, il mise sur la participation active de chacun à l'avancée de projets

concrets, dont la réalisation s'effectue avec la collaboration d'organismes partenaires disséminés partout sur la planète.

Pendant leur formation, les étudiants du baccalauréat en relations internationales et droit international préparent des rapports et des mémoires, et présentent même des recours à des instances internationales. En parallèle, les étudiants développent de l'expérience clinique en direct avec des ONG et effectuent des stages, au Québec et à l'étranger, au cours desquels ils prêtent main-forte à des projets en accompagnant des intervenants sur le terrain. C'est ainsi que la CIDDDHU appuie de nombreuses organisations qui défendent les droits de la personne, et qu'elle offre un soutien juridique gratuit aux victimes de violations.

Avec une approche alliant théorie et recherche-action, et une solide expertise en litiges et plaidoyers internationaux, la CIDDDHU a formé à ce jour plus de 400 défenseurs des droits de la personne, qui travaillent sans relâche à bâtir un monde meilleur. Et son action ne s'arrête pas là, puisque la CIDDDHU a participé à la création d'autres cliniques de droit international au Québec et ailleurs dans le monde.



ANNIE SPRATT



## DESIGN URBAIN

### Conception des bacs de recyclage de la Ville de Montréal

Dans un souci de préservation de l'environnement, la Ville de Montréal décide, au début des années 2010, d'augmenter le volume de collecte des matières recyclables sur son territoire. Pour ce faire, elle doit se munir d'un nouveau modèle de bac de recyclage résidentiel adapté à la réalité des immeubles de huit logements ou moins.

Le mandat est confié à une équipe de spécialistes regroupant les experts en environnement

de la Ville de Montréal, la firme Instadesign et deux professeurs de l'École de design de l'UQAM, André Desrosiers et Koen de Winter, épaulés par les assistants de recherche Thien Nguyen et Stéphanie Vermeersch.

Le défi: concevoir, évaluer et mettre au point de nouveaux bacs à la fois ergonomiques, fonctionnels et parfaitement hermétiques, question d'empêcher les déchets de s'envoler, un problème souvent observé avec les premiers « bacs verts ». Le résultat de ce travail d'équipe: de nouveaux bacs de résine recyclée d'une capacité de 67 litres, faciles à manipuler dans les escaliers et parfaitement adaptés à la réalité de la vie en appartement. Autre particularité: ils tolèrent des températures de -60 °C et sont par conséquent adaptés aux rigueurs de l'hiver québécois. Dans l'esprit du développement durable, ces bacs ont des formes courbes qui en augmentent la résistance, et ils ont une durée de vie de sept ans.

Dès la première année, plus de 300 000 bacs au couvercle vert ont été distribués aux citoyens. On en compte aujourd'hui près de 500 000, et ils font désormais partie intégrante du paysage urbain montréalais.



ANNE JONCAS

## INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

### Un traitement-choc pour éradiquer les algues bleues

On trouve des algues bleues dans tous les lacs du Québec. Ces cyanobactéries ne causent normalement pas de problèmes, sauf lorsqu'elles prolifèrent de façon excessive. La surface de l'eau peut alors se couvrir d'efflorescences bleu-vert d'aspect rébarbatif, et les répercussions sur les écosystèmes aquatiques, la flore, la faune et la santé humaine peuvent être néfastes. Certaines cyanobactéries produisent des toxines pouvant causer des irritations cutanées et des allergies, et elles peuvent même s'attaquer au foie, au cerveau et au système nerveux. En raison de ces risques, la baignade est alors interdite.

C'est ce qui s'est produit en 2006 au lac Bromont, et les conséquences socioéconomiques ont été désastreuses pour cette région reconnue pour ses activités récréotouristiques. Il était impératif de découvrir la source du problème et de restaurer rapidement la santé du lac. Pour ce faire, l'OBNL Action conservation du bassin versant du lac Bromont a fait appel à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM.

C'était le coup d'envoi d'un programme de recherche mené sous la direction de la professeure émérite Dolores Planas, en collaboration avec Claire Vanier, du Service aux collectivités de l'UQAM, et une trentaine d'étudiants. Leurs études ont révélé que c'est l'accumulation de phosphore au fond du lac, dont les cyanobactéries se nourrissent, qui était à la source de la prolifération. La recommandation: un traitement non toxique au Phoslock, un produit composé d'argile et de lanthane (un métal), qui se fixe sur le phosphore pour l'emprisonner dans les sédiments. Résultat: les cyanobactéries ne peuvent plus s'en nourrir.

Cent soixante-quatorze tonnes de Phoslock et un an plus tard, la concentration de phosphore avait déjà diminué de 70%, et ce, malgré un été chaud et pluvieux, propice aux proliférations. Depuis, l'interdit de baignade a été levé et les activités récréotouristiques ont repris.

Cette réussite spectaculaire de l'Institut des sciences de l'environnement a un excellent potentiel puisque les mêmes principes peuvent être mis en pratique pour enrayer la prolifération de cyanobactéries ailleurs au Québec et au Canada.

## CRÉATION DES CPE

### La participation à une révolution économique, sociale et féministe

L'arrivée en force des femmes sur le marché du travail dans les années 1970 a soulevé un problème de taille: celui du manque criant de garderies fiables et abordables pouvant accueillir les enfants d'âge préscolaire. En 1978, pour appuyer des groupes de pression du mouvement féministe et du milieu syndical qui revendiquaient des services de garde universels et sans but lucratif, une équipe de recherche de l'UQAM a soumis le premier modèle d'un réseau de garderies financées à 80% par l'État.

C'était la pierre d'assise d'un projet sociétal de longue haleine, auquel ont participé les professeures Ruth Rose et Francine Mayer, du Département des sciences économiques, ainsi que Diane Richard, une de leurs étudiantes à la maîtrise. Leur travail a contribué au dévoilement du réseau des CPE à 5 \$ en 1997 par Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation.

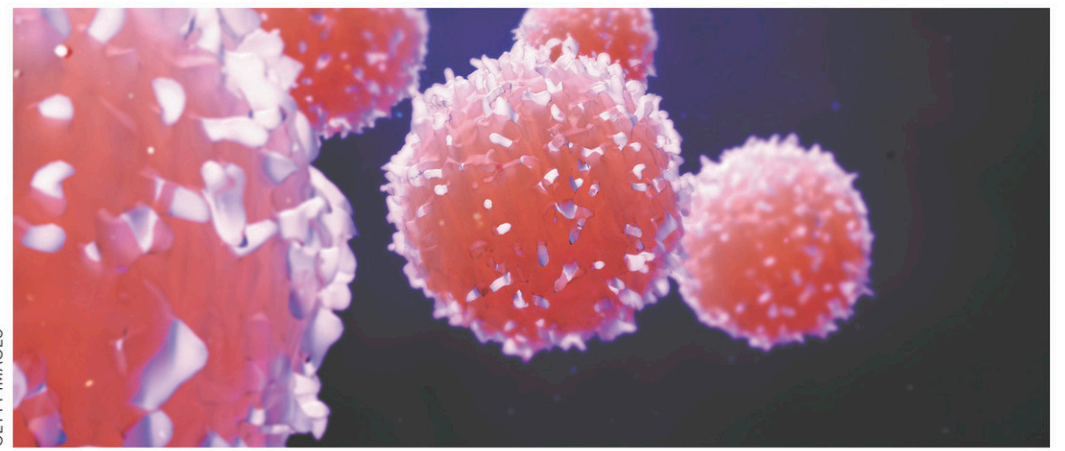
En permettant aux Québécoises de se tailler une place sur le marché du travail et de devenir financièrement autonomes, l'adoption de cette politique familiale novatrice a joué un



GETTY IMAGES

rôle clé dans l'atteinte de l'égalité des sexes. Le taux d'emploi des mères de jeunes enfants a rapidement bondi, et la société québécoise a ainsi pu profiter de leur apport sur le marché du travail. Et n'oublions pas les tout-petits: les CPE, qui ne se limitent pas au rôle de simples services de garde, leur offrent depuis plus de 20 ans des services éducatifs de qualité dans un cadre sécuritaire et stimulant.

Le programme de garderies du Québec est un modèle en soi qui rayonne au pays et hors frontières: il est reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et par la Banque du Canada, ainsi que par le Fonds monétaire international.



GETTY IMAGES

## PERCÉES EN RECHERCHE BIOMÉDICALE

### Les cellules cancéreuses dans la mire de l'UQAM

C'est un fait: un Canadien sur deux sera atteint de cancer au cours de sa vie, et au moins une personne dans l'entourage de chacun d'entre nous devra faire face à cette maladie. C'est pourquoi l'UQAM déploie tout un arsenal en recherche biomédicale, domaine dans lequel elle excelle, pour mener de front plusieurs projets porteurs en prévention, en amélioration des soins oncologiques existants et en développement de nouvelles thérapies.

Pour atteindre cet objectif, Angiochem et Katana Biopharma, deux sociétés de biotechnologie dérivées de l'UQAM, ont été mises sur pied au cours des dernières années. Sous la direction scientifique des professeurs Richard Béliveau et Borhane Annabi, du Département de chimie, et avec la collaboration de Michel Demeule et Alain Larocque, de la Chaire en prévention et traitement du cancer, ces entreprises conçoivent de nouveaux traitements de pointe ciblant directement les cellules cancéreuses.

Ainsi, Angiochem a développé des médicaments capables de franchir la barrière hémato-encéphalique pour cibler et atteindre directement les lésions cancéreuses du cerveau. Il s'agit d'une avancée importante, les cancers cérébraux comptant parmi les plus difficiles à traiter.

Des essais cliniques de cette stratégie anticancer ont reçu l'aval de la *Food and Drug Administration* américaine et sont déployés dans une douzaine de centres hospitaliers de pointe aux États-Unis. Les résultats sont déjà prometteurs. Et ce n'est pas tout: l'approche ciblée développée par Angiochem pourra être déployée pour traiter d'autres maladies touchant le cerveau, comme l'Alzheimer et le Parkinson.

En parallèle, Katana Biopharma, acquise en 2019 par l'entreprise pharmaceutique montréalaise Theratechnologies, travaille à l'élaboration d'un autre type de médicaments ciblés, qui ont également la capacité d'atteindre de façon préférentielle les cellules cancéreuses en touchant un minimum de cellules saines. Le résultat: une réduction potentiellement importante des effets secondaires liés aux traitements du cancer. Des études cliniques sont prévues pour la fin de l'année 2020.



GETTY IMAGES

## L'IMMUNISATION AORDABLE POUR 60 MILLIONS D'ENFANTS

### Création du premier vaccin semi-synthétique au monde

La bactérie pathogène *Haemophilus influenzae* de type B (Hib) cause des pneumonies et des méningites affectant principalement les enfants de moins de cinq ans. Jusqu'à 2004, de nombreux pays en développement – Cuba notamment – ne pouvaient se procurer de vaccin contre le Hib en raison des coûts élevés en recherche et en production. Résultat: un nombre important de décès qui auraient facilement pu être évités.

Alarmés par cette injustice flagrante, des chercheurs de l'UQAM ont travaillé en tandem avec leurs collègues de l'Université de La Havane pour développer une solution

plus abordable. Le projet, codirigé par les professeurs René Roy et Vicente Verez Bencomo, respectivement du Québec et de Cuba, a mené à la création du tout premier vaccin semi-synthétique au monde, efficace à 99% et, surtout, dix fois moins coûteux. De plus, lorsqu'il est injecté dans sa forme pentavalente – ou « cinq en un » –, ce vaccin offre une protection contre plusieurs infections majeures: non seulement le Hib, mais aussi le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et l'hépatite B.

Le vaccin est offert dans 15 pays en développement et, depuis 2005, il a immunisé plus de 60 millions d'enfants. Grâce à son prix modique, il a fait diminuer l'incidence globale du Hib de 46%. Et aujourd'hui, les cas de méningite et de pneumonie causés par cet agent pathogène ont été pratiquement éradiqués à Cuba.

## 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'UQAM

### Un parcours inspirant !

D'abord présentés sous la forme d'un parcours-exposition dans l'agora du pavillon Judith-Jasmin, ces 50 projets de recherche qui ont marqué non seulement l'histoire de l'UQAM, mais aussi celle du Québec, peuvent être consultés en ligne: [parcoursimpact.uqam.ca](http://parcoursimpact.uqam.ca).

On peut également jeter un coup d'oeil sur le très beau site consacré aux festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM pour suivre une fascinante ligne du temps qui va de l'opération ketchup-moutarde (1971) et du premier cours de féminisme (1972) à la construction du premier bâtiment vert (2005), en passant par les premiers pas en apprentissage machine (1980) et la fondation du centre gai et lesbien (1995). Pas étonnant que la thématique du 50<sup>e</sup> de l'UQAM soit l'audace! [50ans.uqam.ca](http://50ans.uqam.ca)

## EN BREF

## Profits pour la SQDC

La Société québécoise du cannabis (SQDC) a engrangé des profits d'environ 5 millions au deuxième trimestre clos le 14 septembre, sur des ventes de 63,8 millions. Les revenus gouvernementaux — taxes à la consommation et droits d'accise — ont été de près de 17 millions. À mi-chemin dans l'exercice, la SQDC a généré un résultat net de 6,3 millions et des revenus gouvernementaux de 30 millions, sur un chiffre d'affaires de 108,7 millions. Le prix de vente moyen d'un gramme pour tous les produits confondus a été de 8,39 \$. Pendant le deuxième trimestre, la SQDC a ajouté quatre succursales à son réseau, qui devrait compter une trentaine de boutiques d'ici la fin de l'année financière, à la fin de mars. La Presse canadienne

## L'OPEP restreint sa production

VIENNE — Les grands pays exportateurs de pétrole et la Russie ont trouvé un accord vendredi pour réduire encore leur production d'au moins 500 000 barils par jour afin de soutenir les cours du brut, qui ont aussitôt réagi à la hausse. Cette réduction va porter l'effort total de limitation de la production à 1,7 million de barils par jour pour l'ensemble du groupe de 24 pays, ont indiqué les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs partenaires. Cette alliance pompe près de la moitié du brut mondial. Ces mesures ont entraîné un bond immédiat des prix du pétrole de près de 2 % à Londres et à New York, atteignant respectivement 64,61 \$US et 59,51 \$US. Agence France-Presse



Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a décidé de ne pas solliciter de second mandat à l'échéance de celui de sept ans qu'il a entrepris en 2013 et qui doit prendre fin le 2 juin prochain.

SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

## III SECTEUR BANCAIRE

## Poloz tire sa révérence à la Banque du Canada

Son remplaçant, qui devrait entrer en poste en juin, pourrait pour la première fois être une femme ou un francophone

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

Le gouverneur Stephen Poloz cédera la barre de la Banque du Canada au terme de son actuel mandat au mois de juin. Celui qu'on a eu tendance à sous-estimer et même à critiquer durant les premières années se sera finalement plutôt bien tiré d'affaire.

Le conseil d'administration de la banque centrale canadienne a annoncé vendredi que Stephen Poloz avait décidé de ne pas solliciter de second mandat à l'échéance de celui de sept ans qu'il a entrepris en 2013 et qui doit prendre fin le 2 juin prochain.

« Le poste de gouverneur de la Banque du Canada a été mon emploi de rêve. Je le quitterai en juin prochain avec gratitude et beaucoup de fierté », a déclaré dans le même communiqué le gouverneur de 64 ans.

La nouvelle n'est pas une surprise, aucun gouverneur n'ayant dirigé la Banque pendant plus d'un mandat depuis Gerald Bouey, de 1973 à 1987. Son prédécesseur, Mark Carney, était même parti après seulement cinq ans et demi pour assumer les mêmes fonctions, mais cette fois à la tête de la Banque d'Angleterre.

## Début difficile et succès

À son arrivée en poste, Stephen Poloz avait face à une certaine dose de scepticisme. Ayant commencé sa carrière comme économiste à la Banque, mais étant passé par la suite à l'Exportation et Développement Canada qu'il allait finir par présider, il semblait un bien pâle remplaçant à Carney, dont l'esprit vif, le charisme et l'aplomb durant la Grande Récession lui avaient presque donné des allures de rock star.

Les choses n'allaient pas s'arranger par la suite, le monde de la finance ayant au début du mal à le suivre dans son mode de communication décoincé faisant parfois appel à de surprenantes métaphores, où il pouvait être question de cartes de hockey ou de cuisson de la sauce à spaghetti. On lui en a surtout voulu quand, sans avertissement, il a procédé à deux baisses consécutives des taux d'intérêt en réaction à la chute des prix du pétrole au début de 2015.

Aujourd'hui, on réalise que cette fois-là, « le Canada a échappé à une récession de justesse, dit Steve Ambler, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal. En réagissant rapidement à la crise — parce que c'était une crise —, ils sont parvenus à empêcher que l'hécatombe en Alberta ne se diffuse à l'économie canadienne entière. »

Autre succès, « de toutes les principales banques centrales, c'est celle du Canada qui fait le mieux en matière d'atteinte de sa cible d'inflation », qui est de 2 %, note l'économiste qui est aussi la référence en matière de politique monétaire à l'Institut C.D. Howe.

Et puis, rien n'est plus difficile que « de faire de la politique monétaire lorsque les règles de l'économie changent », explique Jean-Pierre Aubry, qui a travaillé 30 ans comme économiste à la Banque du Canada et qui a gardé de ses jeunes années passées aux côtés de Stephen Poloz l'habitude de l'appeler « Steve ». « Steve a eu à manœuvrer à une époque de grande incertitude marquée par de fortes tensions commerciales et où les banques centrales ont même du mal à comprendre les mouvements de l'inflation. »

Dans un tel contexte, dit-il, les banquiers centraux doivent impérativement « éviter de surréagir » et ont parfois intérêt à « rester flous afin de se garder de la marge de manœuvre ».

## Une future première

Un comité spécial du conseil d'administration de la Banque du Canada s'est désormais mis en quête d'un remplaçant à Stephen Poloz. Des annonces seront placées un peu partout, y compris dans des journaux canadiens et étrangers. Le candidat que l'on compte avoir trouvé d'ici le printemps sera soumis à l'approbation du gouvernement fédéral.

Parmi les noms qui circulaient vendredi, on retrouvait celui de la première sous-gouverneure de la Banque, Caroline Wilkins. Il y avait aussi ceux de trois Québécois : Jean Boivin, ancien sous-gouverneur de la Banque et aujourd'hui chef de la recherche pour la plus grande firme d'investissement privée au monde, BlackRock; Paul Beaudry, réputé professeur d'économie et nouveau sous-gouverneur de la Banque, ainsi que Paul Rochon, sous-ministre des Finances à Ottawa. L'ancien numéro deux de la Banque au temps de Mark Carney, Tiff Macklem, et le grand patron de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Evan Siddall, étaient aussi évoqués.

« Qui sait ? On aura peut-être bientôt la première femme ou le premier francophone à la tête de la Banque du Canada ? » dit Steve Ambler.

## CARRIÈRES &amp; PROFESSIONS

## APPEL DE CANDIDATURES

Unité permanente anticorruption (UPAC)

## COMMISSAIRE ASSOCIÉ AUX ENQUÊTES

Commissaire à la lutte contre la corruption  
Période d'inscription : Du 2 décembre 2019 au 13 janvier 2020  
Concours numéro : 2019-244-60  
Région de Montréal

La secrétaire générale associée responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique et le Commissaire à la lutte contre la corruption, invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées au poste de commissaire associé aux enquêtes.

Le Commissaire à la lutte contre la corruption est un corps de police spécialisé organisme dont la charge a été instituée par la Loi concernant la lutte contre la corruption (RLRQ, chapitre L-6.1). Son mandat vise à renforcer les actions de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur public, notamment en matière contractuelle, et contribuer à favoriser la confiance du public dans les marchés publics et les institutions publiques.

Pour contribuer à l'atteinte de cette mission, le commissaire associé aux enquêtes a pour principal mandat de diriger les activités de l'équipe spécialisée d'enquête et de coordonner celles de toute équipe d'enquête désignée par le gouvernement. Il s'assure que les équipes d'enquêtes accomplissent leur mandat dans leur domaine de compétence respectif. Il doit établir et assurer le suivi d'indicateurs de performance des activités d'enquêtes placées sous sa responsabilité et en rendre compte au commissaire à la lutte contre la corruption. Il doit suivre son budget de manière efficiente et responsable pour la réalisation de son mandat. Il s'assure que le personnel adhère aux normes d'éthique, aux valeurs de l'UPAC ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière d'enquêtes et s'assure que les enquêteurs ont les compétences requises et qu'ils bénéficient des ressources nécessaires pour bien mener leurs enquêtes. Le commissaire associé doit s'assurer de la bonne collaboration des partenaires, de maintenir des bons liens auprès du Directeur des poursuites pénales et criminelles et il doit prendre des décisions qui pourraient avoir des conséquences dans diverses procédures judiciaires. Il est appelé à participer à l'élaboration et à la mise en place de moyens visant l'atteinte des objectifs de la planification stratégique de son service et de celle du Commissaire à la lutte contre la corruption et doit rendre compte des activités relevant de sa responsabilité dans le cadre du rapport annuel de gestion du Commissaire à la lutte contre la corruption. Il s'assure de la mise en œuvre de pratiques et de moyens favorisant la mobilisation, le développement et la rétention du personnel sous son autorité.

## CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Elle doit posséder un minimum de dix ans d'expérience en matière d'enquêtes criminelles et pénales d'envergure dont cinq années à titre de gestionnaire ET avoir été ou être agent de la paix. Son expérience doit lui avoir permis d'acquérir une bonne connaissance de l'État et de la gouvernance des organisations ainsi qu'une excellente connaissance de l'encadrement législatif et réglementaire des organisations policières, au sens de la Loi sur la police, en plus d'une connaissance particulière en lien avec la corruption, la collusion, l'abus de confiance et le trafic d'influence, au sens de la partie IV du Code criminel et de la Loi sur la concurrence, de même que des notions juridiques applicables.

La ou le titulaire de cet emploi doit aussi être citoyen canadien, être de bonnes mœurs et ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada [1985], chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de sélection procède avec diligence à l'évaluation de l'aptitude des candidats sur la base de leurs connaissances, notamment en droit criminel et pénal, de leurs expériences et de leurs aptitudes, en considérant les critères déterminés par règlement du gouvernement.

Postulez dès maintenant!

Consultez l'appel de candidatures complet sur le site  
<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/PostesOfferts> ou écrivez-nous à  
[rh.qualification@msp.gouv.qc.ca](mailto:rh.qualification@msp.gouv.qc.ca) pour obtenir les détails et la façon de soumettre votre candidature.

## UQAM

## Postes de professeures, professeurs

L'UQAM recherche actuellement plusieurs professeures, professeurs pour contribuer à sa mission d'enseignement, de recherche et de création aux trois cycles.

Les postes sont offerts à l'École des sciences de la gestion et dans les facultés des arts, de communication, des sciences, des sciences humaines, de science politique et de droit et des sciences de l'éducation. Pour une description détaillée de l'ensemble des postes offerts, incluant les exigences et les délais pour poser une candidature :

[carrieres.uqam.ca](http://carrieres.uqam.ca)



À l'heure actuelle, il existe au Québec 97 régimes de retraite qui s'appliquent différemment selon les employés en fonction de leur date d'embauche.

GETTY IMAGES

### TRAVAIL

## Les « clauses orphelin », plus complexe que prévu

Québec pourrait déposer son projet de loi pour interdire les clauses de disparité de traitement à l'automne 2020

FRANÇOIS DESJARDINS  
LE DEVOIR

Un an après la motion unanime de l'Assemblée nationale en faveur de l'interdiction des clauses de disparité de traitement (CDT) qui subsistent dans les conventions collectives, le gouvernement Legault poursuit son travail, mais la complexité de cet enjeu est plus grande que ce que l'on aurait pu imaginer au départ, a dit vendredi le ministre du Travail.

Lorsque le gouvernement Couillard a modifié les normes du travail en juin 2018, il a interdit que de nouvelles clauses de disparité entre les anciens et nouveaux salariés, souvent appelées « clauses orphelin », fassent leur apparition. Il a cependant permis que les clauses déjà négociées continuent d'exister, une décision critiquée par la CAQ à l'époque.

« C'est un processus qui est complexe, je veux faire attention aux conditions de retraite des salariés actuels [...], mais l'autre élément que je considère, c'est la flexibilité pour les entreprises », a dit le ministre Jean Boulet en entrevue au *Devoir*.

Dans la foulée de la motion unanime de décembre 2018, le ministre a mis sur pied un groupe de travail réunissant des représentants du ministère du Travail, du ministère des Finances et de Retraite Québec « afin d'avoir le portrait global ». En septembre dernier, il a demandé au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, constitué d'organisations patronales et syndicales, de lui fournir un avis d'ici mars 2020.

#### Équivalence

À l'heure actuelle, il existe au Québec 97 régimes de retraite qui s'appliquent différemment selon les employés en fonction de leur date d'embauche. Le cas classique d'une disparité de traitement est celui d'un régime de retraite où les plus anciens employés sont couverts par des prestations déterminées tandis que les plus jeunes sont dans un volet à cotisations déterminées.

« J'aimerais que les parties disposent d'une certaine marge de manœuvre dans la négociation du retrait des disparités de traitement. Il y a des intervenants qui m'ont dit qu'il faudrait peut-

être penser à déterminer ce qui est distinct, voir ce qui pourrait être un régime jugé équivalent, et ce régime équivalent, je pourrais l'exempter de la prohibition des disparités de traitement », a dit M. Boulet. Le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre devra réfléchir à ces règles d'équivalence.

Une fois l'avis en main, « ça va me permettre de statuer [pour voir si] la distinction entre deux régimes de retraite introduit une disparité de traitement », a dit le ministre. « Ce consensus-là pour moi est assez déterminant. » Le dépôt d'un projet de loi pourrait avoir lieu à l'automne 2020, a dit M. Boulet en affirmant qu'il souhaite « qu'il n'y ait pas de problématique liée à l'équité intergénérationnelle ». « Je veux m'assurer que ce type de régime équivalent permet aux salariés d'avoir les mêmes bénéfices que dans l'autre régime. »

#### Pour une abolition complète

Le groupe Force Jeunesse, qui milite pour l'abolition totale des CDT, a écrit au ministre cette semaine pour lui rappeler l'engagement et l'inviter à « déposer rapidement » un projet de loi. Il chiffre à 16 000 le nombre de travailleurs touchés par un régime de retraite à deux vitesses. « Les CDT touchent particulièrement les jeunes travailleurs puisqu'ils se retrouvent souvent à être les derniers embauchés. [...] La solution la plus efficace pour corriger cette injustice intergénérationnelle demeure l'interdiction complète du recours à ce type de clause discriminatoire, sans privilège particulier pour les régimes déjà en place », écrit-il.

Les centrales syndicales s'opposent également aux CDT. Une interdiction rapide « créerait une pression très importante pour mettre fin aux régimes actuels à prestations déterminées et inclure tous les salarié(e)s dans un régime à cotisations déterminées », a déjà écrit la CSN dans un mémoire remis à Québec. Mais les CDT ne peuvent pas durer indéfiniment, avait-elle nuancé.

De son côté, le Conseil du patronat a déjà affirmé au *Devoir* qu'une interdiction totale sèmerait le chaos et que les CDT existantes ont été « négociées entre des parties de manière légitime ».

### CHÔMAGE

## Le marché de l'emploi recule encore au Québec

Le repli est aussi constaté pour l'ensemble du Canada

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

**5,6**  
%

C'est le taux de chômage actuel au Québec, en hausse de 0,6 point.

Le Québec enregistre un recul de l'emploi pour un deuxième mois consécutif. La baisse a été particulièrement ressentie en novembre, poussant le taux de chômage québécois au même niveau que celui de l'Ontario.

L'économie québécoise a affiché une perte nette de 45 100 emplois le mois dernier, le recul se mesurant tant dans le temps plein (-32 700) que le temps partiel (-12 400). Le taux de chômage a ainsi augmenté de 0,6 point pour s'établir à 5,6 %, rejoignant le taux ontarien. Ce dernier est passé de 5,3 à 5,6 % malgré une création de 15 400 emplois dans cette province, reflétant un nombre accru de personnes se disant à la recherche de travail. Le repli de novembre au Québec s'ajoutait à celui de quelque 9500 postes comptabilisés en octobre.

« Novembre prend des allures de refroidissement brutal », a commenté Joëlle Noreau. L'économiste principale au Mouvement Desjardins d'ajouter : « Cette accalmie du marché du travail ne surprend pas outre mesure » compte tenu de la performance économique plutôt vigoureuse qui se manifeste ici. « L'ampleur qu'elle a prise au Québec en novembre pourrait être atténuée dans les prochains mois. »

L'institut de la statistique du Québec (ISQ) souligne qu'après 11 mois, l'emploi est en hausse de 74 200 ou de 1,7 % par rapport à la période correspondante de 2018, fixant à 5 % le taux de chômage moyen depuis le début de 2019. « Le bilan depuis un an est un ajout de 44 900 travailleurs (+1 %), ce qui représente un gain mensuel moyen de 3742 emplois dans un contexte de rareté, voire de pénurie de main-d'œuvre », a renchéri Joëlle Noreau.

#### Au Canada

À l'échelle canadienne, l'emploi a diminué de 71 200 entre octobre et novembre, ajoutant 0,4 point au taux de chômage, qui s'établit désormais à 5,9 %, son niveau le plus élevé depuis août 2018. « Par rapport à novembre 2018, l'emploi a progressé de 293 000 [+1,6 %], et cette croissance

est largement attribuable au travail à temps plein », a souligné Statistique Canada.

Mathieu Arseneau, chef économiste adjoint à la Banque Nationale, dit du recul de l'emploi au Canada qu'il est le pire repli depuis la récession en novembre. « L'ampleur de la baisse provoquée par une détérioration dans le secteur privé était surprenante, particulièrement parce qu'elle s'est produite à un moment où les incertitudes mondiales avaient un peu diminué. Nous serions plus inquiets si ce repli ne faisait pas suite à une progression exceptionnelle toute l'année. » Il s'en remet aux 285 000 emplois créés depuis le début de l'année, « la deuxième meilleure performance pendant les dix années d'expansion », quelque 86 % de ces nouveaux emplois étant à temps plein.

#### Bas historique aux États-Unis

La performance était tout autre au sud de la frontière. Le marché du travail américain a enregistré une création de 266 000 emplois le mois dernier, poussant le taux de chômage à son bas vieux de 50 ans de 3,5 %. La réaction du président américain Donald Trump était attendue : « EXCELLENT RAPPORT SUR L'EMPLOI ! », a tweeté l'hôte de la Maison-Blanche. Et ce, même si la statistique vient appuyer la décision du président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, de maintenir le statu quo en matière de taux d'intérêt directeur. Du point de vue salarial, sur douze mois, le salaire horaire moyen s'inscrit en hausse de 3,1 %, soit au-dessus de l'inflation (+1,8 % sur un an), a ajouté le département du Travail.

Surtout, ces chiffres solides montrent que, malgré le net coup de frein du secteur manufacturier depuis le début de l'année, l'activité de la première économie mondiale résiste mieux que ne l'anticipaient nombre d'économistes, et ce, en dépit de l'incertitude persistante créée par les frictions commerciales entre les États-Unis et la Chine, relève l'Agence France-Presse. Il reste qu'en moyenne depuis le début de l'année, l'économie américaine a créé 180 000 emplois chaque mois, contre 223 000 créations mensuelles en 2018.



Jean Paul Lemieux, Personnage dans la neige, huile sur toile, c. 1972.

Galerie Claude Lafitte

L'ART DE FAIRE  
UNE DIFFÉRENCE

UN ENCAN INTERACTIF  
AU PROFIT DE REVIVRE

EN LIGNE JUSQU'AU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 À 18H, heure de l'Est.

Pour accéder à l'encan : [www.macause.com/lafitte/encan](http://www.macause.com/lafitte/encan)

Vu le succès remporté lors de l'enchère du 6 novembre dernier au profit de l'organisme Revivre, la Galerie Claude Lafitte offrira l'opportunité de miser en ligne sur de nouvelles œuvres.

Investir dans l'art est investir à la fois dans notre patrimoine et dans notre société, indique Monsieur Claude Lafitte, président de la Galerie Claude Lafitte.

Il n'y a aucun frais d'enchère et les taxes sont incluses.

L'évaluation des œuvres d'art a été effectuée par Monsieur Alain Lacoursière, évaluateur et consultant en œuvres d'art.

Pour information :  
[www.lafitte.com](http://www.lafitte.com) | [lafitte@lafitte.com](mailto:lafitte@lafitte.com) | 514-842-1270

Revivre  
Anxiété - Dépression - Bipolarité

## UNIVERS DU STORE

[www.universdustore.ca](http://www.universdustore.ca)  
SUR MESURE FABRIQUÉ AU QUÉBEC

ESTIMATION GRATUITE SANS FRAIS 1 855 770-8677

MONTRÉAL	514-231-8677	QUÉBEC	418-654-8677
BEAUCONSFIELD	514-697-9484	LÉVIS	418-654-8677
LONGUEUIL	450-445-9829	TROIS-RIVIÈRES	819-696-8677
LAVAL	450-627-3716	FORT LAUDERDALE	954-955-8677
REPENTIGNY	514-755-8677	PROVENCE/CÔTE AZUR	06-33-80-00-95



MAISON • CONDO • COMMERCE  
VERRIÈRE • MOTORISÉ • BUREAU



MOTORISATION DISPONIBLE

VENTE

50%  
de rabais  
ou  
INSTALLATION  
GRATUITE

III NOBEL DE LITTÉRATURE

# Peter Handke rattrapé par la polémique

GAËL BRANCHEREAU  
À STOCKHOLM  
AGENCE FRANCE-PRESSE

À Stockholm, où il doit recevoir le prix Nobel, Peter Handke, 77 ans, a été rattrapé par la polémique sur ses positions pro-Serbes pendant les guerres dans l'ex-Yougoslavie. Lors de la traditionnelle conférence de presse des lauréats du prix de littérature avant les cérémonies du 10 décembre, l'écrivain autrichien s'est montré très agacé par la controverse, refusant de répondre sur le fond aux questions des médias.

« J'aime la littérature, pas les opinions », a-t-il dit à une journaliste qui lui demandait s'il avait changé d'opinion sur ce qui s'était passé dans les Balkans dans les années 1990. « J'abhorre les opinions », a-t-il insisté. Il a assuré avoir vainement tenté à plusieurs reprises de nouer un dialogue avec ses détracteurs et assuré vouloir faire un geste de « réconciliation ».

Un journaliste du site d'investigation The Intercept lui a ensuite demandé

pourquoi dans ses livres il ne prenait pas acte des travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui a reconnu le génocide de Srebrenica et pour lequel Ratko Mladic, chef militaire des Serbes de Bosnie, et Radovan Karadzic, son équivalent politique, ont été condamnés. « Poursuivez vos questions, j'aime vos questions », a ironisé Peter Handke, avant de lire une lettre hostile qui lui a été récemment envoyée avec du papier hygiénique. « Je préfère une lettre anonyme avec du papier toilette à vos questions vides et ignorantes », a-t-il lancé, précisant qu'il avait également reçu de nombreux courriers de soutien.

En 1996, un an après la fin des conflits en Bosnie et en Croatie, Peter Handke avait publié un pamphlet, *Justice pour la Serbie*, qui avait suscité la polémique. L'auteur avait condamné en 1999 les bombardements occidentaux sur la Serbie, menés pour forcer Slobodan Milosevic, homme fort de Belgrade durant toute cette période, à retirer ses troupes du Kosovo. Et il



« J'aime la littérature, pas les opinions », a rétorqué Handke à une journaliste qui lui demandait s'il avait changé d'opinion sur ce qui s'était passé dans les Balkans dans les années 1990.

JONATHAN NACKSTRAND AGENCE FRANCE-PRESSE

s'était rendu en 2006 aux funérailles de Milosevic, décédé avant d'entendre son verdict pour crimes de guerre devant la justice internationale.

Depuis l'annonce du prix début octobre, l'Académie suédoise qui décerne le Nobel est également au cœur de la tempête. Vendredi, quelques heures avant la conférence de presse de Peter Handke, un éminent académicien, Peter Englund, a fait savoir qu'il n'assisterait pas à la cérémonie de remise du prix. « Célébrer le prix Nobel de Peter Handke serait pure hypocrisie de ma part », a écrit Peter Englund, historien et écrivain, au quotidien *Dagens Nyheter*.

Deux membres (non académiciens) du comité Nobel ont par ailleurs annoncé lundi leur démission. Kristoffer Leandoer a indiqué qu'il n'avait pas « la patience » de suivre les réformes internes lancées par l'académie après le scandale d'agressions sexuelles qui l'a fait imploser en 2017. Gun-Britt Sundström a pour sa part invoqué, entre autres motifs, l'attribution du Nobel à Peter Handke. « Le choix du lauréat 2019 ne s'est pas limité à récompenser une œuvre littéraire, mais a également été interprété, tant au sein qu'en dehors de l'académie, comme une prise de position qui place la littérature au-dessus de la politique », a-t-elle écrit au journal *Dagens Nyheter*. « Cette idéologie n'est pas la mienne », a-t-elle ajouté.

III CRITIQUE THÉÂTRE

## Quinze ans et (pas) toutes ses dents

*Revue et corrigée* connaît une édition moyenne, malgré quelques temps forts

MARIE LABRECQUE  
COLLABORATRICE  
LE DEVOIR

Quinze années déjà que *Revue et corrigée* passe l'actualité au tordeur. La rétrospective du Théâtre du Rideau vert reconduit annuellement sa formule gagnante mixant sketches parodiques et numéros chantés. Et encore cette fois, le dynamique spectacle déroule un feu roulant, bien rodé, de tableaux servis par des personnalités généralement au point. Mais on a connu des éditions plus fortes, plus drôles. Sur le plan des textes, l'inspiration n'est pas toujours au rendez-vous. Plusieurs parodies semblent un peu molles ou en mal de punch final.

À l'inverse, je donnerais la palme de ce *Revue et corrigée 2019* au gag récurrent de « l'encan des cochonneries » de l'année. Une façon ingénieuse de lancer une série de piques acides sur divers dossiers d'actualité, de Don Cherry au scandale Desjardins. Autre bonne idée très bien exécutée: le duo Andrew Scheer-Stephen Harper, qui détourne une légendaire publicité télévisée.

La drôlerie de plusieurs numéros s'appuie plutôt sur les prouesses de sa distribution, voire émane du plaisir de découvrir qui caricature quelle personnalité. On peut compter sur le toujours délirant Marc St-Martin — spécialiste des pairages improbables — en Michel Bergeron, entre autres, Suzanne Champagne connaît son moment de gloire avec Elizabeth May, Julie Ringuette confond en Cœur de Pirate (mais sa Céline, toujours fabuleuse, est un peu gaspillée). Le nouveau venu François Parenteau convainc en Harper ou en... Denise Bombardier. Quant à l'autre recrue, Martin Vachon, il s'est vite imposé avec force, qu'il campe un encanteur cynique, André Sauvé ou Alexis Brunelle-Duceppe dans une scène qui recrée le mémorable duo père-fils de la soirée électorale. Un sympathique numéro qui faisait d'autant plus d'effet, lors de la première, que les deux politiciens étaient dans la salle...  
Le divertissement se veut d'abord

**L'actualité internationale manque à l'appel, exception faite du président Trump, trop parodié partout, déjà caricatural en soi, et héritant ici d'un texte qui tombe à plat**

consensuel. Même un thème potentiellement miné comme la loi 21 est revisité par le gentil *Passe-Partout* — un flash intéressant par son contraste —, ce qui nous vaut une visite de « Passe-Bâillon » (Simon Jolin-Barrette). Avouons toutefois que cette marionnette voilée pré-nommée... Fatwa laisse pour le moins songeur.

L'environnement — un « beau passe-temps », comme le qualifie ici un François Legault campé en monocle très Roger Bontemps — tient une place importante dans le *show*, de l'incontournable Greta Thunberg à nos propres contradictions de consommateurs prétendument écolos. Sinon, la revue a beau couvrir un large terrain de sujets, la planète s'y résume pas mal au Québec. L'actualité internationale manque à l'appel, même l'omniprésent Brexit. L'exception consiste en une apparition du président Trump, dont on aurait pu se passer. Trop parodié partout, déjà caricatural en soi, et héritant ici d'un texte qui tombe à plat, aux côtés d'un Maxime Bernier assez peu décapant.

Notons en terminant que, pour la première fois, le spectacle sera présenté dans la Vieille Capitale, en janvier. Et les sujets du maire Labeaume n'ont pas été oubliés, pas plus qu'une certaine œuvre d'art controversée...

**Revue et corrigée 2019**

Textes : Cassandre Charbonneau-Jobin, Daniel Leblanc, Étienne Marcoux, Luc Michaud, Dominic Quarré. Mise en scène : Natalie Lecompte. Script-édition : Daniel Leblanc. Jusqu'au 4 janvier au Théâtre du Rideau vert. Et du 8 au 12 janvier au Capitole de Québec.

LA RENAISSANCE DE 5000 ANS DE CIVILISATION

## 神韻晚會 2020 SHEN YUN



« Époustouflant! »

— CurtainUp

Inspire des millions de personnes dans le monde entier, mais est interdit en Chine.

Shen Yun Performing Arts, basée à New York, fait revivre 5000 ans de culture traditionnelle d'inspiration divine, presque détruite sous le régime communiste.



2 AU 5 JANVIER

PLACE DES ARTS  
SALLE WILFRID-PELLETIER

Téléphone : 514 842-2112  
1 866 842-2112 (sans frais)

Organisateur : 514 800-2928

En ligne : fr.ShenYun.com/Montreal

placedesarts.com

Présenté par l'Association du Falun Dafa de Montréal

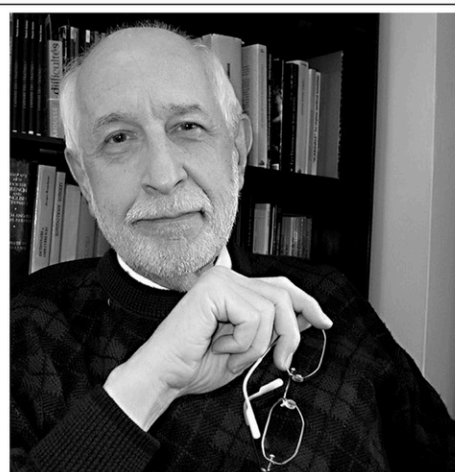
## Harcelé au travail?

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



## III SKI ACROBATIQUE

Kingsbury prêt pour son 100<sup>e</sup> départ

Le Québécois atteindra un plateau important en Coupe du monde samedi en Finlande

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS  
LA PRESSE CANADIENNE

Mikaël Kingsbury franchira une autre étape importante de son illustre carrière, samedi, lorsqu'il s'élancera sur les pentes de la Coupe du monde de ski acrobatique de Ruka, en Finlande.

Kingsbury, de Deux-Montagnes, effectuera son 100<sup>e</sup> départ sur le circuit, et il y convoitera sa 57<sup>e</sup> victoire. Un nombre de victoires ahurissant, surtout que le bosseur âgé de 27 ans ne démontre aucun signe d'essoufflement.

« Ruka est un endroit spécial pour moi. Je vis un autre jalon important avec mon 100<sup>e</sup> départ en Coupe du monde et ma 10<sup>e</sup> saison. Ce qui est intéressant, c'est que j'ai 100 départs consécutifs en Coupe du monde; je n'ai pas raté une seule course! J'ai très hâte à samedi », a-t-il déclaré à La Presse canadienne plus tôt cette semaine lors d'un échange de courriels.

À en juger par les succès qu'il a remportés au fil de sa carrière là-bas, le Québécois sera de toute évidence le favori pour l'emporter de nouveau ce week-end. Après tout, il a obtenu son premier podium en carrière à Ruka, y a porté son premier maillot jaune de meneur au classement général, en plus d'avoir battu le record d'Edgar Grospiron et signé sa 50<sup>e</sup> victoire en carrière.

Kingsbury n'a pas cédé la première marche du podium à un adversaire depuis la Coupe du monde de Shymbulak, au Kazakhstan, où il avait terminé deuxième, le 2 mars dernier.

Afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise, il a déjà indiqué qu'il réserverait quelques surprises à ses adversaires. En ce sens, il sera intéressant de voir si le principal intéressé tentera son fameux saut « Cork 144 », qu'il avait



Kingsbury a déjà remporté 56 victoires en Coupe du monde.  
TOM PENNINGTON GETTY IMAGES AGENCE FRANCE-PRESSE

été le premier à réussir en compétition officielle de la Coupe du monde l'hiver dernier à Tazawako, au Japon.

« On a skié quelques fois depuis notre arrivée et les conditions sont vraiment très belles, a-t-il admis. C'est une piste qui convient bien à mon type de ski. [...] Je suis fébrile parce que je me suis entraîné fort tout l'été et que j'ai pratiqué des nouveaux sauts, donc j'ai hâte de skier en compétition. »

Le Japonais Ikuma Horishima, deuxième au classement de la Coupe du monde l'an dernier derrière le « King des bosses », fera partie de ses principaux adversaires, tout comme le Français Benjamin Cavet, le Suédois Walter Wallberg et l'Australien Matt Graham, notamment.

Kingsbury a d'ailleurs rappelé que le peloton sera très relevé, encore cette saison.

« Il y a plusieurs excellents skieurs sur le circuit. À tout moment, ce peut être la journée de l'un d'eux, que ce soit Ikuma Horishima, Ben Cavet, Dmitriy Reiherd ou Matt Graham, a-t-il dit. J'essaie de ne pas trop me concentrer sur eux, pour me concentrer plutôt sur chaque petite chose que je dois faire correctement pour remporter la course. »

## Chez les dames

Les dames seront également en action à Ruka, samedi. La Montréalaise Justine Dufour-Lapointe, qui a fini sixième au classement général de la discipline l'an dernier, sera la tête d'affiche de l'équipe canadienne.

Elle devra se méfier de la Française Perrine Laffont, détentrice du globe de cristal dans la discipline l'an dernier, de même que de l'Américaine Jaelin Kauf, l'Australienne Jakara Anthony et la Kazakhe Yulia Galysheva.

## EN BREF



Nate Thompson et Jeff Petry  
MARY ALTAFFER ASSOCIATED PRESS

## Le Canadien arrache un gain à New York

Un but de Nate Thompson à un peu plus d'une minute de la fin a offert une victoire de 2-1 au Canadien de Montréal, vendredi soir, chez les Rangers de New York. Le Tricolore avait ouvert la marque par Brendan Gallagher en première période, avant que Brendan Smith crée l'égalité en seconde. Il s'agissait d'un deuxième gain en trois rencontres pour le CH, après une séquence de huit défaites d'affilée. Le compte rendu complet est à lire sur nos plateformes numériques.  
Le Devoir

## Blondin en or, Weidemann en bronze

NOURSULTAN — Les Ottaviennes Ivania Blondin et Isabelle Weidemann sont de nouveau montées ensemble sur le podium d'une étape de la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste. Elles ont respectivement remporté les médailles d'or et de bronze du 5000 mètres disputé à Noursoultan, au Kazakhstan. Le Sherbrookois Alex Boisvert-Lacroix a, pour sa part, mérité la médaille de bronze du 500 mètres, montant sur le podium d'une épreuve individuelle pour la première fois depuis la saison 2017-2018.  
La Presse canadienne

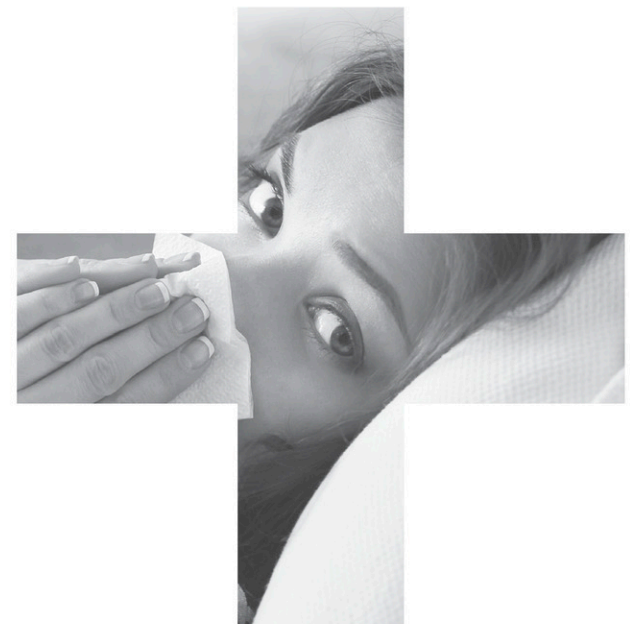
**Cet hiver,  
il y a plus  
pour répondre à vos  
besoins de santé ou  
d'aide psychosociale**

## Découvrez les cliniques d'hiver

Jusqu'au 31 mars, profitez d'un accès bonifié aux services par l'ajout de personnel ou de plages horaires dans une clinique près de chez vous.

Il y a plus de services  
que vous pensez.

Apprenez-en davantage au :  
[Quebec.ca/cliniqueshiver](http://Quebec.ca/cliniqueshiver)





Dans le sens horaire : Brian Lodge a travaillé toute sa vie dans l'élevage sur une terre à l'entrée d'Asbestos. Il sourit doucement quand on lui demande s'il est inquiet des conséquences possibles des résidus d'amiante sur l'environnement ; l'ancienne mine Jeffrey, fermée en 2012, peut être vue à partir d'un belvédère ; à l'une des entrées de la ville, un immense camion orange rappelle le passé minier de la région ; d'immenses haldes, comme celle que l'on peut voir à partir de Danville, forment le paysage d'Asbestos depuis des décennies.

RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR



### III SOCIÉTÉ

# Les fausses montagnes d'Asbestos

ISABELLE PORTER  
À ASBESTOS  
LE DEVOIR

T

antôt perplexes, tantôt insultés, les résidents d'Asbestos suivent pour la plupart avec méfiance la tenue du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les résidus miniers de l'amiante.

La colline derrière la maison de Brian Lodge n'a rien de naturel, mais elle est là depuis toujours. « Quand j'étais petit, on jouait à la tag dessus », raconte le vieil homme.

Depuis la création de la mine Jeffrey en 1881, des dizaines de fausses montagnes comme celle-là ont été érigées pour disposer des résidus de l'extraction. On appelle cela des haldes. Avec le temps, une couche solide les a enveloppées. Ici et là, des plantes et parfois des conifères ont poussé dessus.

Pour les visiteurs qui découvrent les environs, elles déconcertent par leur nombre, leur taille et leur effet de papiers, qui trahissent leurs origines. Mais pour les gens d'Asbestos, elles font tout simplement partie du paysage.

Brian Lodge a travaillé toute sa vie dans l'élevage sur une terre à l'entrée d'Asbestos. Alors que nous discutons sur son terrain, une cinquantaine de vaches écossaises nous observent sans

broncher. Il dit que les membres de sa famille qui ont travaillé dans la mine n'ont jamais été malades. Connaît-il des gens qui ont eu l'amiantose ? « Oui, mais c'étaient des gros fumeurs. »

Quand on lui demande si les conséquences possibles des résidus sur l'environnement l'inquiète, monsieur Lodge sourit doucement. À côté de lui, les dizaines de vaches écossaises dont il prend soin nous observent avec vigilance. « On va tous mourir de quelque chose », dit-il.

Le BAPE, le débat sur le changement de nom, très peu pour lui. Il se demande juste pourquoi tout le monde s'intéresse aux haldes maintenant.

La réponse trouve son origine à Ottawa. L'an dernier, le gouvernement Trudeau a banni formellement l'amiante et tous les produits qui en contiennent parce qu'ils sont cancérigènes.

Un an plus tard, cet automne, le ministre du Développement durable, Benoît Charette, réclamait la tenue d'un BAPE pour savoir si l'exploitation des haldes était une bonne idée.

La question se pose d'autant plus que des entreprises sont pressées d'exploiter le magnésium qui dort dans les résidus.

Jeudi, lors des audiences à Asbestos, le patron d'Alliance Magnésium, Joël Fournier, a été le premier à venir poser

une question au micro. Il parle d'extraire 10 000 tonnes de minerai par an, de créer 70 emplois.

#### Quels risques ?

Pour le maire Hugues Grimard, la cause est déjà entendue. Il souhaite « avoir les coudées franches » pour faire du développement et reproche au gouvernement de ne pas avoir de normes claires concernant les résidus miniers, en particulier la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

« On est capables de créer de la richesse rapidement en s'assurant de minimiser le risque le plus possible. [...] Le risque zéro n'existe pas et n'existera jamais », dit-il.

Que sait-on de ce qui se cache dans les fausses montagnes, à part le magnésium ? Personne ne conteste le fait qu'elles contiennent encore de l'amiante. Dans quelles proportions ? Les avis sont plus partagés là-dessus pour l'instant. Jusqu'à présent, personne n'a démontré que leur présence puisse polluer l'eau, mais les experts sont très préoccupés par l'air.

Le ministère de la Santé craint surtout pour les travailleurs qui pourraient être appelés à extraire le magnésium. Jusqu'à quel point pourraient-ils être exposés, et à quoi ?

La question se pose aussi pour les gens qui œuvrent dans l'entretien des routes et pavés, dans lesquels Asbestos a mis de l'amiante pendant des décennies. En face du Tim Hortons, des travailleurs vêtus de combinaisons de plastique ont débarqué récemment pour réparer une partie de la route, raconte Raynald Duquet, un résident qui a travaillé dans l'amiante pendant 33 ans. « Ça m'a mis en t... », dit-il. Ceux qui font des lois, « comme la CSST », [la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail] ils « exagèrent ». « Pas besoin d'avoir un secondaire 5 pour savoir que l'amiante qui est contenu dans l'asphalte est pas volatile, dit-il. Ils en font un plat. »

« Ils viennent rire de nous autres, dans notre ville d'amiante. C'est pas si dangereux que ça. »

#### Un minéral magique...

Aujourd'hui fibre honteuse, l'amiante a longtemps été un symbole de fierté. Encore aujourd'hui, les gens aiment souligner que la mine Jeffrey, fermée en 2012, était la plus grande mine à ciel ouvert « au monde ».

Une fierté qui transparait aussi dans le belvédère aménagé par la Ville pour observer l'immense fosse à partir de la route. Sur le sol, de grosses pierres permettent de différencier les minéraux. « Asbestos, un minéral magique ? », peut-on lire sur l'un des panneaux explicatifs. « Un trésor enfoui », dit l'autre.

Pour M. Duquet, les risques que représentent les haldes ont quelque chose de ridicule quand on pense aux conditions de travail du passé. En 33 ans, il a travaillé dans une manufacture qui fabriquait des bardeaux de revêtement en amiante, dans le moulin 5, où on le transformait, puis dans la fosse, à la fin de sa carrière.

Qu'en est-il ? Le taux d'incidence de maladies professionnelles liées à l'amiante à Asbestos est neuf fois plus grand que dans le reste de la région, selon une étude publiée en octobre 2018 par la Direction de santé publique (DSP) de l'Estrie, avec 31,6 cas par année pour 100 000 habitants. Parmi les cas recensés entre 2006 et 2017, 85% des malades avaient 65 ans ou plus ; 10 %, entre 55 et 64 ans et 5 %, entre 35-54. Ce sont presque tous des hommes.

Sont-ils tous d'anciens mineurs ? La DSP n'était pas en mesure de le dire jeudi.

La semaine prochaine, le BAPE se déplace à Thetford Mines.

« Chez nous, tout le sous-sol est en remblai minier. C'est ce qui a été utilisé pendant 125 ans. Ça n'a jamais posé de problème et ils viennent tout juste de décider que ça en posait un », plaide le maire Marc-Alexandre Brousseau. « Chez nous, les cols bleus travaillent dans le sol de mine depuis toujours. »

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



#### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

#### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

#### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

#### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS DE DÉCÈS- LE MÉMORIEL

Téléphone  
514 525-1149  
Courriel  
deces@lememorial.com

#### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.